Compte-rendu des travaux de la sous-commission de français
Illkirch, 23 septembre 2024

I. Analyse des sujets de l'écrit et des prestations des candidats

1. Commentaire et analyse des sujets des épreuves écrites de français

Les sujets proposés ont en général permis aux candidats de mettre en valeur leurs acquis dans les domaines de la compréhension et de l'expression et de mobiliser leurs connaissances culturelles, littéraires et linguistiques.

- Choix des textes littéraires et non-littéraires

Cette année encore, un nombre significatif de sujets a porté sur des textes littéraires de qualité appartenant à la littérature patrimoniale (Molière, *Le Malade imaginaire*) ou, le plus souvent, à la littérature contemporaine (Tatiana de Rosnay, *Elle s'appelait Sarah* ; Marc Dugain, *La Volonté* ; Delphine de Vigan, *Les Enfants sont rois* etc.).

Dans de rares cas, des extraits sans grande valeur esthétique ou appartenant à une littérature « confidentielle » ont parfois été proposés : par exemple, le texte de Jérémy Behm était de médiocre qualité et les candidats ont été amenés à faire des efforts remarquables pour en proposer, malgré tout, une analyse « littéraire » ; le passage extrait de *Le réveil du cœur* de François d'Epenoux n'était pas adapté, car le thème traité est anecdotique ; il est écrit dans une langue familière et manquer d' intérêt d'un point de vue littéraire. Rappelons que les extraits choisis pour l'examen doivent être suffisamment exigeants et correspondre au niveau de compétence attendu pour des élèves qui ont suivi un cursus Abibac.

Les textes sont en général appropriés et cohérents par rapport aux travaux et aux thèmes étudiés au cours du cycle. Mais, parfois, les textes sont peu adaptés car ils n'entrent pas en résonance avec les centres d'intérêt de jeunes lecteurs : par exemple, l'extrait de *Propriété privée* de Julia Deck qui raconte comment un couple d'âge mûr remet en question son mode de vie renvoie à des problématiques d'adultes, assez éloignées des élèves, qui n'ont pas tous la maturité nécessaire pour comprendre les réactions et les émotions des personnages.

Les textes non littéraires sont dans la très grande majorité des cas des extraits d'article de presse ; les candidats ont, par exemple, étudié un article de *Libération* sur les enfants qui plantent les arbres, un extrait de l'article sur les « Digital nomads » tiré du *Monde* ou un article sur les épiceries de la seconde chance extrait du *Monde*. Les thèmes des textes proposés font la plupart du temps écho à des questions d'actualité ou de société et sont en lien étroit avec les programmes du cours de français. Souvent, les extraits retenus sont essentiellement composés de témoignages ou d'exemples et certains sujets prennent la forme d'un *patchwork* de citations. Par exemple, le texte intitulé « Francophonie : la langue française comme « terre d'accueil » » aborde certes un thème intéressant pour des élèves inscrits dans un cursus binational mais le passage consiste essentiellement en une série d'énumérations de noms d'auteurs

(inconnus des élèves) et en une juxtaposition de points de vue et de citations. Il serait plus intéressant de proposer des textes exposant des thèses et développant des arguments et se caractérisant par une démarche démonstrative ou argumentative.

La tendance observée en 2023 semble se confirmer cette année : les textes sont de plus en plus longs. Les évaluateurs regrettent que les candidats n'aient pas le temps de choisir leur sujet et qu'ils ne puissent pas approfondir leur travail d'analyse ou relire leur devoir ; de plus, le dernier exercice (exercice d'écriture) est généralement moins bien traité par les candidats, faute de temps. Aussi, convient-il de limiter les textes à 700 ou 800 mots pour un texte de prose.

Nous rappelons que les coupes doivent être strictement limitées à une ou deux par texte et qu'elles ne doivent en rien modifier le sens général de l'extrait ou la visée de l'auteur. La coupe brutale entre les deux parties du texte extrait de *La Volonté* de Marc Dugain proposé dans le Bade-Wurtemberg donne l'impression qu'il y a une ellipse ou qu'il s'agit de deux textes différents sans grande cohérence d'ensemble. De plus, l'absence d'une introduction précisant le contexte et situant l'extrait dans l'œuvre a compliqué le travail des candidats (notamment, pour le sujet d'écriture qui consiste à imaginer le monologue intérieur du personnage).

- Formulation des questions

Le questionnaire suit en général une progression logique et cohérente qui conduit le candidat à faire part de sa compréhension du texte proposé. Le premier exercice l'invite d'abord à résumer l'extrait, puis à l'analyser selon une perspective plus ou moins guidée ; ensuite, une question élargit généralement à la connaissance de l'œuvre ou propose un travail de comparaison avec une œuvre littéraire ou cinématographique étudiée en cours d'année. En prolongement, le dernier exercice ouvre à un travail d'écriture (sujet d'imagination ou sujet de réflexion).

Si l'analyse des particularités stylistiques est une étape essentielle dans le travail de compréhension d'un texte, il ne paraît pas judicieux de faire relever des procédés rhétoriques dans des textes qui n'en contiennent pas ou si peu ; l'exercice perd de son sens et peut conduire les élèves à faire des erreurs d'interprétation.

Concernant les sujets de réflexion, que les candidats préfèrent aux sujets d'invention, il convient d'éviter de poser des questions trop polémiques ou susceptibles d'engager les candidats à prendre des positions politiques ou religieuses qui ne trouvent pas leur place dans un écrit certificatif. Ainsi, un sujet lié à un *Sachtext* portant sur l'immigration a donné lieu à un travail argumentatif particulièrement orienté et peu adapté à une situation d'examen : « L'immigration est-elle une chance ? ». Le malaise a parfois été grand pour les évaluateurs à la lecture de certaines copies qui prenaient des positions particulièrement marquées (xénophobie, racisme) et qui révélaient des représentations simplistes et stéréotypées.

- L'exercice de médiation

Les textes proposés, d'une longueur d'environ 500 mots, portaient sur les modes de vie (vivre à la campagne, les épiceries de village), le monde des médias (promotion du livre à travers des applications), la francophonie ou des spécificités culturelles (*Abendbrot, Schultüte*).

Cette année encore, la quasi-totalité des sujets invitait les candidats à rédiger un

courriel ou « une entrée de blog ». De l'avis des professeurs eux-mêmes, cette unique forme d'écriture correspond peu aux exigences du niveau C1 et incite souvent les candidats à choisir un niveau de langue trop familier. D'autres formes sont plus adaptées : la lettre, un article de presse dans le journal du lycée etc.

2. Observations des compétences des candidats

Les copies les mieux notées sont celles qui proposent un travail de lecture et de compréhension abouti et approfondi.

Les attentes de la première question qui consiste le plus souvent à rendre compte du sens global du texte ne sont pas toujours bien cernées. Les réponses ne sauraient se limiter à une simple paraphrase ou à un *patchwork* de citations ; il s'agit d'exposer en quelques lignes l'essentiel du texte en mettant l'accent sur les points saillants de l'extrait ; aucune étape du texte ne doit être oubliée.

Les questions qui suivent invitent les candidats à aller plus avant dans la compréhension du texte et à s'engager dans un travail d'interprétation. L'analyse précise et pertinente des procédés d'écriture est toujours valorisée ; les meilleures copies ne se limitent pas à un relevé mécanique de figures de style, mais ciblent les particularités stylistiques pour en déduire les principaux enjeux et l'intention de l'auteur. Une prise en compte du contexte d'écriture et du genre est aussi appréciée des évaluateurs.

Concernant les travaux écrits de réflexion, plébiscités par le plus grand nombre, on note que les candidats peinent parfois à développer ou varier leurs arguments, à les hiérarchiser et les illustrer. Les exemples sont souvent peu pertinents ou limités à des clichés. Les références littéraires, généralement puisées dans la culture ou la civilisation, sont à privilégier.

Rappelons enfin que le jury porte une attention toute particulière à la maîtrise de la langue. Le candidat doit être capable de s'exprimer à l'écrit dans une langue en respectant les règles d'orthographe lexicale et grammaticale les plus usuelles (accords sujet-verbe, accord au sein du groupe nominal, accords du participe passé) et les tournures syntaxiques les plus courantes (l'expression de la négation, la phrase interrogative directe et indirecte, l'expression du but, de la conséquence et de la condition etc.).

II. Analyse des sujets de l'oral et des prestations des candidats

1. Les sujets proposés

Les textes choisis à l'oral sont variés et appartiennent le plus souvent à la littérature classique ou contemporaine. Les textes du XVIIème ou du XVIIIème siècle sont très peu représentés dans les sujets proposés à la session 2024.

Comme en 2023, les textes retenus pour cette session sont souvent trop longs, ce qui met les élèves en difficulté (contrairement à ce que l'on pourrait croire), car ils n'ont pas le temps de développer leur travail et sont amenés à survoler le texte ou à

le paraphraser. Il est recommandé de retenir un extrait d'environ 300 mots, sans coupes.

L'on regrette que dans certains cas le texte soit trop peu analysé et qu'il ne soit qu'un prétexte à un exposé de connaissances vues en cours ou de remarques générales sur l'œuvre. Le jury attend que le candidat, guidé par les questions qui lui sont remises ou par celles du jury, soit capable d'explorer des pistes de lecture en s'appuyant sur des analyses précises du texte.

2. Les prestations des candidats

Les prestations ont été de bonne ou de très bonne qualité dans l'ensemble. Les candidats maîtrisent pour la plupart les codes de la communication orale et mobilisent à bon escient les compétences langagières ainsi que les connaissances littéraires et culturelles. Ils présentent ainsi des interprétations littéraires de qualité et entrent sans difficulté dans l'échange qui suit l'exposé.

Les candidats comprennent bien le sens global du texte, en général, mais ils ont parfois des difficultés à développer leur analyse en s'appuyant sur des procédés pertinents. Certaines notions linguistiques, stylistiques et lexicales (en lien avec le vocabulaire de base des genres littéraires) ne sont pas toujours maitrisées et, parfois, l'analyse se limite à une liste de figures de style.

Dans l'entretien, les candidats s'engagent la plupart du temps de façon ouverte et constructive dans les échanges avec le jury. Ils réagissent favorablement aux questions et répondent de façon juste et argumentée ; c'est souvent l'occasion de mettre en avant les sorties culturelles et les voyages scolaires qui ont jalonné leur parcours ou de valoriser leurs expériences et leur culture personnelles.

Les meilleurs candidats ont une très bonne, voire excellente maîtrise de la langue. Ils s'expriment dans une langue choisie et nuancée, utilisent un vocabulaire riche et varié et manient la syntaxe avec une très grande aisance.

COMPETENCES EVALUEES A l'ECRIT ET A L'ORAL DE FRANÇAIS

- Présenter le sens global d'un texte ou d'une image
- Sélectionner et hiérarchiser les informations
- Synthétiser le propos et faire preuve de concision
- Eviter la paraphrase ou le *patchwork* de citations

- Analyser un texte littéraire ou non littéraire
- Situer un texte dans un contexte historique, culturel, littéraire
- Mobiliser sa connaissance des principaux genres et de leurs caractéristiques
- Relever les procédés d'écriture les plus signifiants et proposer une interprétation, développée, pertinente et cohérente (en évitant la liste des figures de style)
- Savoir utiliser le lexique spécifique de l'analyse littéraire
- Identifier la visée d'un texte ou d'une image

- S'approprier personnellement des textes et des images
- Comparer des textes ou images avec d'autres œuvres ou créations culturelles
- Opérer des inférences
- Etablir des liens entre les textes et les images avec le monde contemporain ou des expériences personnelles

- Produire un texte littéraire ou non littéraire
- Respecter les contraintes d'écriture explicites ou implicites (forme, ton, contexte etc.)
- Choisir, structurer et illustrer les arguments avec justesse et cohérence
- Exploiter des textes ou des images connus pour s'en inspirer et s'y référer
- Réviser et réévaluer son texte

- S'exprimer dans une langue correcte à l'écrit et à l'oral
- Maîtriser un lexique riche, varié et nuancé
- Connaitre les principales règles des accords (sujet-verbe, déterminant-adjectif-nom, participe passé etc.)
- Savoir conjuguer correctement les verbes les plus fréquents
- Structurer son texte avec des connecteurs
- Connaître les principales règles de syntaxe
- Eviter les tournures familières ou les anglicismes (« du coup », pas de double négation, vocabulaire vulgaire, *fake, benefits* etc.)